

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site: [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission spéciale du Règlement

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Vendredi 17 avril 2020 – à l’issue du Bureau élargi  
Par visioconférence**

**Ordre du jour**

- 1. Proposition de modification du Règlement relative à la tenue de réunions par voie électronique avec présence physique partielle ou hors présence physique**  
déposée par Mme Magali Plovie  
16 (2019-2020) n° 1
  - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
  - Exposé de Mme Magali Plovie, auteure de la proposition.
  - Discussion générale.
  - Discussion et vote de l’article unique.
  - Vote de l’ensemble de la proposition de modification du Règlement.
  
- 2. Divers**

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l’article 20.1a du Règlement, les réunions de la commission spéciale du Règlement se tiennent à huis-clos.

### **Composition de la commission**

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Viviane Teitelbaum, M. Christophe Magdalijs

#### **Membres :**

PS : Mme Delphine Chabbert, M. Hasan Koyuncu, M. Jamal Ikazban

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Magali Plovie

MR : Mme Viviane Teitelbaum, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Christophe Magdalijs, M. Michaël Vossaert

PTB : Mme Stéphanie Koplowicz, M. Petya Obolensky

cdH : M. Christophe De Beukelaer

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).